

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON**Séance du 27 avril 2026**

Date de convocation : 22 avril 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 18 Procurations : 1 Votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : BARON Anne-Sophie, BERNA Sophie, BOURDA Francine, BOURUMEAU Pierre, CANTON Marc, CANTON Marion, CHARRET Olivier, CLAVARET Christian, DOURAU Jean-Marc, DOURROM Bernadette, LACOUÉ-CHAROT Damien, LARRUHAT Alexandre, LAUVAUX Michel, MONTIN Isabelle, PANATIER Corinne, PEAUDECERF-BADET Claire, SERRUT Roseline, TABONE Frédéric**EXCUSÉE** : VANHOOREN Audrey**PROCURATION** : VANHOOREN Audrey à Olivier CHARRET**Secrétaire de séance** : Isabelle MONTIN**DÉLIBÉRATION N° 2026-19 : Affectation des résultats 2025 - budget principal**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Marc CANTON, Maire, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025**Constatant** que le CFU fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	484 911.18
- un excédent reporté de :	645 234.44
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 130 145.62
- un déficit d'investissement de :	-301 008.63
- un déficit des restes à réaliser de :	-217 144.63
Soit un déficit de financement de :	-518 153.26

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	1 130 145.62
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	518 153.26
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	611 992.36
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : Déficit	-301 008.63

VOTE

POUR	19
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme

Le Maire

